

apostolat. La bénédiction pontificale fut le couronnement de ces jours de recueillement et de prière.

Du 27 au 30 novembre inclusivement, eut lieu le congrès sacerdotal présidé toujours par Mgr Budka. Le clergé régulier s'était alors joint au clergé séculier. Basiliens, Rédemptoristes et prêtres séculiers—en tout dix-sept—montrèrent combien ils s'entendent et jusqu'où ils ont à coeur le bien des âmes et le triomphe de la religion au milieu des Ruthènes du Canada. Le travail des congressistes porta sur sept principaux sujets : Relation des deux rites au Canada, selon l'esprit du décret du 18 août 1913, organisation des paroisses et des missions, établissement des confréries, question scolaire, action sociale du clergé et caisse ecclésiastique. Chaque question fut discutée sous toutes ses faces et chacun put exprimer son opinion avec la plus entière liberté. Un bon esprit et une sincérité tout apostolique fut la note dominante de ces discussions. Plusieurs résolutions furent adoptées par le congrès et nul doute qu'elles seront d'une grande importance au point de vue de la discipline qui sera imposée au clergé ruthène.

A l'occasion du congrès, Mgr Budka s'est formé un conseil de six membres qui seront appelés à partager avec lui le fardeau des responsabilités de sa charge épiscopale. Grâce à Dieu et à sa sainte Mère, sans bruit et modestement, comme il convient à un clergé missionnaire, un immense pas vient d'être franchi. C'est la conviction intime qu'a emportée chacun des membres de ce congrès. *Sursum corda !*

*Les Cloches de Saint-Boniface.*

---

#### SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 20 janvier 1915.

M. l'abbé G.-D. Lesage, ancien curé de Saint-Paul-l'Ermitte, décédé le 16 de ce mois, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre, *Chancelier.*